



COMMUNIQUE DU MINISTRE DES TRANSPORTS RELATIF A LA CEREMONIE DE REMISE DU PRIX FELIX HOUPHOUET BOIGNY UNESCO POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX

Le Ministre des Transports informe les transporteurs, les conducteurs professionnels et l'ensemble des usagers de la route qu'en raison de l'importance du trafic, induite par l'organisation de la cérémonie de remise du prix Félix Houphouët Boigny-UNESCO pour la Recherche de la Paix, prévue le mercredi 08 février 2023, à YAMOUSOUKRO dans la région du BELIER, la circulation est règlementée suivant les dispositions ci-après :

- Du lundi 06 au mercredi 08 Février 2023, les **véhicules hors gabarit** et des **véhicules poids lourd affectés au transport de marchandises** (à l'exception des camions affectés à la livraison de bouteilles de gaz butane et d'hydrocarbures) doivent contourner la ville de **YAMOUSOUKRO** ;
- Sur l'axe routier de l'autoroute du nord, les véhicules en pannes doivent impérativement contacter les services d'assistance du Fonds d'Entretien Routier au 1305, en vue d'être dépanner et quitter les lieux ;
- Les 07 et 08 février 2023, de 06 heures à 19 heures, sur la section de l'autoroute Yamoussoukro-Tiébissou, à partir de l'échangeur de Lolobo, la circulation sera interrompue.

Le Ministre des Transports invite par ailleurs, les conducteurs de véhicules hors gabarit, et véhicules poids lourds, **du 06 au 10 février 2023** au strict respect des dispositions de l'arrêté n°087/MT/CAB du 30 décembre 2019 portant instauration de plages horaires pour la circulation des véhicules poids lourds.

Le Ministre des Transports invite enfin les usagers de la route et en particulier les automobilistes à la prudence et au respect du code de la route.

Fait à Abidjan, le 03 FEV 2023

P/le Ministre et par Délégation,
Le Directeur de Cabinet

